

# **Diving Plongeon Canada**

---

**États financiers**  
Pour l'exercice se terminant le 31 août 2022

**Diving Plongeon Canada**  
**États financiers**  
Pour l'exercice se terminant le 31 août 2022

**Table des matières**

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	1
<b>États financiers</b>	
Bilan	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Sommaire des principales conventions comptables	7
Notes complémentaires	10
<b>Information financière complémentaire</b>	
Annexe 1 – Dépenses pour les athlètes	14
Annexe 2 – Dépenses pour les entraîneurs	15
Annexe 3 – Dépenses pour les événements/compétitions	16
Annexe 4 – Dépenses pour les clubs et les associations	17
Annexe 5 – Dépenses pour les officiels	18
Annexe 6 – Planification et gestion	19

## Rapport de l'auditeur indépendant

### Pour les membres de Diving Plongeon Canada

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Diving Plongeon Canada (l'« Association ») comprenant le bilan au 31 août 2022, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes complémentaires, incluant un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Diving Plongeon Canada au 31 août 2022, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la préparation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Au moment de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de DPC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus de l'élaboration de l'information financière de l'Association.

#### Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives quand il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

### Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances; et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de DPC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance, notamment à l'égard de l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit et de nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, Comptables publics agréés  
9 décembre 2022  
Ottawa, Ontario

## Diving Plongeon Canada Bilan

31 août	2022	2021
<b>Actifs</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse (Note 1)	\$ 2 297 668	\$ 1 561 939
Débiteurs (Note 10)	386 936	479 881
Remises gouvernementales recevables	83 653	126 908
Frais payés d'avance	204 601	305 010
	2 972 858	2 473 738
<b>Immobilisations corporelles (Note 2)</b>	<b>82 173</b>	<b>111 858</b>
	<b>\$ 3 055 031</b>	<b>\$ 2 585 596</b>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et frais courus (Note 1 et 10)	\$ 322 539	\$ 374 596
Produits reportés	65 525	130 800
Apports reportés (Note 3)	475 891	-
	863 955	505 396
<b>Dettes à long terme (Note 4)</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
	<b>893 955</b>	<b>535 396</b>
<b>Actif net</b>		
Non Affecté	2 161 076	2 050 200
	<b>\$ 3 055 031</b>	<b>\$ 2 585 596</b>

Au nom du conseil d'administration :

\_\_\_\_\_ Membre du conseil d'administration

\_\_\_\_\_ Membre du conseil d'administration

---

**Diving Plongeon Canada**  
**État de l'évolution de l'actif net**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 août</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Solde, début de l'exercice</b> -	<b>\$ 2 050 200</b>	<b>\$ 2 028 260</b>
<b>Excédent des produits sur les charges pour l'exercice</b> -	<b>110 876</b>	<b>21 940</b>
<b>Solde, fin de l'exercice</b> -	<b>\$ 2 161 076</b>	<b>\$ 2 050 200</b>

## Diving Plongeon Canada

### État de résultats

Pour l'exercice terminé le 31 août	2022	2021
<b>Revenus</b>		
Sport Canada - principal (Note 3)	\$ 3 730 711	\$ 3 305 897
Organismes olympiques canadiens	368 525	480 000
Coupe Canada (Note 3)	472 447	124 750
Frais d'inscription pour cliniques	1 250	-
Association canadienne des entraîneurs	3 000	9 000
Séries mondiales de plongeon (Note 3)	139 609	45 000
Dons	345	800
Événements	114 341	58 963
FINA	79 640	-
Primes d'assurance	60 349	38 776
Frais de l'équipe internationale	8 000	-
Frais des membres	24 180	24 423
Pan Am Juniors	7 500	-
Ventes	932	-
Commandites (Note 5)	71 250	39 883
Gestion des camps d'entraînement	32 750	9 045
Toronto Diving Academy	195 919	128 125
Divers	244 491	35 148
Aide gouvernementale (note 4 et note 6)	20 887	543 265
	<b>5 576 126</b>	<b>4 843 075</b>
<b>Dépenses</b>		
Amortissement d'immobilisations	35 295	39 195
Athlètes (Annexe 1) (Note 9)	1 449 706	1 255 020
Entraîneurs (Annexe 2) (Note 9)	978 521	970 393
Événements et compétitions (Annexe 3) (Note 9)	808 253	525 656
Clubs et Associations (Annexe 4) (Note 9)	713 111	680 465
Officiels (Annexe 5)	140 974	124 030
Planification et gestion (Annexe 6) (Note 9)	1 057 058	1 017 956
Toronto Diving Academy	282 332	208 420
	<b>5 465 250</b>	<b>4 821 135</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>\$ 110 876</b>	<b>\$ 21 940</b>



## Diving Plongeon Canada

### État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 août	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Revenus nets pour l'exercice	\$ 110 876	\$ 21 940
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	35 295	39 195
	146 171	61 135
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	92 945	(75 351)
Remises gouvernementales recevables	43 255	6 983
Frais payés d'avance	100 409	(229 501)
Créditeurs et frais courus	(52 057)	158 863
Apports reportés	475 891	-
Produits reportés	(65 275)	(177 450)
	741 339	(255 321)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(5 610)	(96 426)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice</b>	<b>735 729</b>	<b>(351 747)</b>
<b>Encaisse, début de l'exercice</b>	<b>1 561 939</b>	<b>1 913 686</b>
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	<b>\$ 2 297 668</b>	<b>\$ 1 561 939</b>

---

# Diving Plongeon Canada

## Sommaire des principales conventions comptables

31 août 2022

---

**Nature de l'activité** L' Association a été constituée en organisme sans but lucratif en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadienne avec lettres patentes fédérales datées du 25 novembre 1968, et a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif le 26 juin 2014.

L'Association est une association canadienne enregistrée de sport amateur. Selon la Loi de l'impôt sur le revenu, l'Association est un organisme de bienfaisance enregistré et exonéré d'impôt sur le revenu.

**Présentation** Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

**Utilisation d'estimations** Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés aux états financiers au cours de l'exercice. Les estimations sont utilisées pour calculer la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport aux estimations de la direction à mesure que cette dernière dispose de renseignements additionnels.

**Instruments financiers** Mesure des instruments financiers

Les instruments financiers sont les actifs ou les passifs financiers de l'Association où, en général, l'Association a le droit de recevoir de l'argent ou d'autres actifs financiers d'une autre partie ou l'Association a l'obligation de payer de l'argent ou d'autres actifs financiers à une autre partie.

L'Association mesure d'abord ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur.

Par la suite, l'Association évalue ses actifs et passifs au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres ou des placements détenus jusqu'à leur échéance qui sont cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des produits sur les charges.

Les actifs et passifs financiers mesurés au coût amorti incluent l'encaisse, les débiteurs, les remises gouvernementales recevables et les comptes fournisseurs et les frais courus.

---

## Diving Plongeon Canada

### Sommaire des principales conventions comptables

**31 août 2022**

---

#### **Instruments financiers (suite)**

##### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la moins-value est reconnu en excès des revenus sur les dépenses. Une perte de dépréciation antérieurement reconnue peut être renversée jusqu'à la valeur de son amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, à condition que ce montant ne soit pas plus grand que le montant reconnu à la date de la contrepassation si la déficience n'avait pas été reconnue antérieurement. Le montant de la contrepassation est reconnu en excès des revenus sur les dépenses.

##### Coûts de transaction

L'Association comptabilise ses coûts de transaction en excès des revenus sur les dépenses au cours de la période encourue. Toutefois, les instruments financiers qui ne sont pas par la suite mesurés à leur juste valeur sont ajustés par les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur montage, émission ou supposition.

#### **Comptabilisation des revenus**

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser ses contributions. L'Association reçoit des apports du gouvernement du Canada dans le but de commanditer des activités spécifiques au cours de l'année. Les dépenses sont affectées à ces apports selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les contributions non employées du gouvernement fédéral en date du 31 août sont reportées au prochain exercice fiscal et sont comptabilisées comme passifs à court terme. Les fonds promis pour des projets, mais qui n'ont pas été reçus en date du 31 août sont comptabilisés comme comptes débiteurs, dans la mesure où des dépenses subventionnées ont été engagées.

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés.

#### **Immobilisations corporelles**

Les Immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges. Les actifs de moins de 2000 \$ sont comptabilisés en charges dans l'année d'acquisition. L'amortissement est comptabilisé sur la durée de vie utile estimée de l'actif comme suit :

Matériel informatique	33,3 %	méthode linéaire
Meubles et équipement	20 %	méthode linéaire
Véhicule	16,6 %	méthode linéaire

#### **Devises étrangères**

Les transactions en devises étrangères au cours de l'exercice sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Tous les avoirs monétaires en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les gains ou les pertes encourus sont inclus dans la détermination de l'excès des revenus sur les dépenses pour l'année, sauf pour les gains et les pertes en devises étrangères pour les avoirs

---

## Diving Plongeon Canada

### Sommaire des principales conventions comptables

**31 août 2022**

---

monétaires à long terme qui sont reportés et amortis sur la durée restante des avoirs monétaires en question.

**Don de matériaux et services**

Les matériaux et les services contribués qui sont utilisés dans le cours normal des opérations que l'association se serait procurés en temps normal, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de la contribution, si leur juste valeur peut être raisonnablement estimée.

**Répartition des coûts**

L'Association participe à des programmes et à des événements financés par le gouvernement. Les coûts de ces programmes et événements comprennent les coûts du personnel qui sont directement attribuables au programme ou à l'événement. Ces frais sont suivis et affectés à chaque programme ou événement sur la base du temps passé dans le contexte respectif.

**Contributions gouvernementales**

Les registres de l'Association peuvent faire l'objet d'une vérification par le gouvernement afin d'identifier les cas, le cas échéant, dans lesquels les montants imputés aux contributions n'ont pas respecté les conditions convenues et qui, par conséquent, seraient remboursables au gouvernement. Les ajustements aux contributions des années antérieures sont enregistrés dans l'année au cours de laquelle le gouvernement demande l'ajustement.

---

## Diving Plongeon Canada

### Notes complémentaires

**31 août 2022**

#### 1. Encaisse

Les comptes de banque de l'Association sont détenus dans une banque à chartre. Les soldes en banque incluent 115 337 \$ (2021 - 3 105 \$) en devises américaines.

L'Association dispose d'une ligne de crédit d'une limite de 500 000 \$ auprès d'une banque à chartre. La ligne est garantie par un contrat de garantie générale constituant une garantie de premier rang sur tous les biens de l'Association et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 2 %. Tout montant tiré sur cette ligne est exigible sur demande. Un montant de 50 \$ (2021 50 \$) était dû à la fin de l'exercice.

L'Association dispose aussi de cartes de crédit avec une limite de crédit totale de 245 000 \$ dont 39 545 \$ (2021 7 462 \$) étaient utilisés à la fin de l'année et sont inclus dans le solde des comptes créditeurs et des frais courus.

#### 2. Immobilisations corporelles

	2022				2021			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette aux livres	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette aux livres		
Matériel informatique	\$ 55 335	\$ 46 537	\$ 8 798	\$ 49 725	\$ 39 243	\$ 10 482		
Meubles et équipement	98 894	41 964	56 930	98 894	22 185	76 709		
Véhicule	49 335	32 890	16 445	49 335	24 668	24 667		
	<b>\$ 203 564</b>	<b>\$ 121 391</b>	<b>\$ 82 173</b>	<b>\$ 197 954</b>	<b>\$ 86 096</b>	<b>\$ 111 858</b>		

#### 3. Apports reportés

Les apports reportés représentent des fonds affectés reçus d'organismes gouvernementaux au cours de l'exercice courant et qui se rapportent aux activités de l'exercice suivant. Les apports comptabilisés dans les revenus de l'exercice en cours ont été inclus dans les revenus de Sport Canada, de la Coupe Canada et des Séries mondiales de plongeon dans la mesure où le financement était affecté à cette fin.

Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice se terminant le 31 août 2022 sont les suivantes :

	Solde Début de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	Revenus reconnus	Solde Fin de l'exercice
Sport Canada	\$ -	\$ 4 446 211	\$(3 970 320)	\$ 475 891
Autres financements du gouvernement	-	165 000	(165 000)	-
	<b>\$ -</b>	<b>\$ 4 611 211</b>	<b>\$(4 135 320)</b>	<b>\$ 475 891</b>

---

## Diving Plongeon Canada

### Notes complémentaires

**31 août 2022**

---

#### 3. Apports reportés (suite)

Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice se terminant le 31 août 2021 sont les suivantes:

	Solde Début de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	Revenus reconnus	Solde Fin de l'exercice
Sport Canada	\$ 53 500	\$ 3 050 000	\$(3 305 896)	\$ -
Autres financements du gouvernement	124 750	-	(124 750)	-
	\$ 178 250	\$ 3 050 000	\$(3 430 646)	\$ -

---

#### 4. Prêt à long terme

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes au montant de 40 000 \$. Pourvu que le montant soit remboursé d'ici le 31 décembre 2023, 10 000 \$ de ce prêt n'auront pas à être remboursés. Tel que permis par les normes comptables canadiennes pour les entreprises à but non lucratif, le montant de \$ 10 000 auquel le gouvernement devrait renoncer a été comptabilisé dans le cadre de notre aide gouvernementale au cours de l'exercice fiscal 2020. Ainsi, le solde à payer à la fin de l'exercice représente 30 000 \$.

---

#### 5. Vêtements fournis

Les contributions comptabilisées dans l'exercice se terminant le 31 août 2022 incluent des vêtements ayant une juste valeur de 28 500 \$ (2021 – 10 000 \$). Ce montant a été comptabilisé aux revenus et dépenses dans ces états financiers.

---

#### 6. Aide gouvernementale

L'Association a été admissible à divers types d'aide gouvernementale au cours de l'exercice financier. En plus des sources de financement identifiées dans la note 4, l'Association était admissible à la Subvention salariale d'urgence du Canada créée pour subventionner les organisations canadiennes affectées par la pandémie de la COVID-19. L'Association a aussi reçu 7 001 \$ du programme Emplois d'été Canada.

L'aide gouvernementale peut faire l'objet d'une vérification de conformité aux conditions du programme de subvention des salaires. Si une vérification révélait que l'un des critères d'admissibilité ou les dépenses encourues ne respectent pas les conditions du programme, le gouvernement fédéral pourrait exiger que l'Association rembourse une partie de l'aide reçue.

---

---

## Diving Plongeon Canada

### Notes complémentaires

**31 août 2022**

---

#### 7. Engagements

Dans le cadre de ses opérations normales, l'Association a différents engagements avec des dates d'expiration différentes pour la location d'équipement, de véhicules et de locaux pour l'exercice 2022 et au-delà.

L'entente la plus importante est la location d'espace de bureau dont le bail prend fin le 31 août 2025. Le loyer annuel inclut un loyer supplémentaire représentant les coûts d'exploitation et les taxes applicables. Les coûts totaux d'exploitation en 2022 étaient de 37 834 \$.

Les paiements totaux estimés au cours des trois prochains exercices financiers sont :

2023	\$	28 875
2024		28 875
2025		<u>28 875</u>
	\$	<u>86 625</u>

---

#### 8. Montants comparatifs

Dans certains cas, les montants de 2021 présentés à des fins de comparaison ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptée pour l'année en cours.

---

#### 9. Répartition des frais

Comme indiqué dans le résumé des principales conventions comptables, l'Association alloue les frais de personnel à ses programmes et événements. Au cours de l'année, les frais de personnel ont été répartis comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Athlètes	\$ 67 933	\$ 36 424
Entraîneurs	678 783	783 209
Événements/Compétitions	12 500	-
Clubs/Associations	205 285	168 390
Planification et gestion	<u>1 036 296</u>	<u>925 203</u>
	\$ 2 000 797	\$ 1 913 226

---

---

## Diving Plongeon Canada

### Notes complémentaires

31 août 2022

---

#### 10. Risques et concentrations

L'Association est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante procure une mesure de l'exposition et des concentrations au risque de l'Association au 31 août 2022.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et entraîne une perte financière à l'autre partie. L'Association est exposée à ce risque de crédit principalement en ce qui concerne ses comptes débiteurs et les remises gouvernementales recevables.

##### Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que l'Association éprouve des difficultés à respecter les obligations associées à ses responsabilités financières. L'Association est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne ses comptes fournisseurs et frais courus.

##### Risque de devises

Le risque de devises est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. L'Association est exposée à ce risque principalement en ce qui a trait à l'encaisse détenue en dollars américains, comme indiqué à la note 1, et aux soldes des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et frais courus détenus en dollars américains. Les soldes des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et frais courus comprennent respectivement 58 600 \$ (0 \$ en 2021) et 47 467 \$ (0 \$ en 2021) exprimés en dollars américains.

##### Changement du risque

Il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition au risque de l'Association par rapport à l'exercice précédent.

---



---

**Diving Plongeon Canada**  
**Annexe 1 – Dépenses pour les athlètes**

<u>Pour l'exercice terminé le 31 août</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Équipe nationale senior	<b>\$ 706 290</b>	\$ 706 864
Haute performance junior	294 940	<b>427 064</b>
	239 689	
Suivi et amélioration de la performance	121 500	<b>135 869</b>
	107 130	
Administration	30 900	<b>40 969</b>
	11 133	
Équipe de soutien intégrée	71 900	<b>139 514</b>
	190 204	
	<hr/>	
	1 140 600	<b>\$ 1 449 706</b>
	<hr/> <b>\$1 255 020</b>	

---

**Diving Plongeon Canada**  
**Annexe 2 – Dépenses pour les entraîneurs**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 août</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Primes de performance senior	\$ 863 585	\$ 880 789
Réunions	28 919	23 684
Formation et relève	50 823	28 023
Programme national de certification des entraîneurs	35 194	37 897
	<hr/>	
	\$ 978 521	\$ 970 393

---

---

**Diving Plongeon Canada**  
**Dépenses pour les événements et compétitions**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 août</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Promotion	\$ 69 546	\$ 88 544
Compétitions nationales	136 535	273 416
Coupe Canada	414 958	54 072
Marketing	47 605	34 992
Séries mondiales de plongeon	139 609	74 632
	<hr/>	
	\$ 808 253	\$ 525 656

---

---

**Diving Plongeon Canada**

**Schedule 4 - Dépenses pour les clubs et associations**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 août</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Aide financière aux clubs	\$ 39 622	\$ 12 571
Primes de performance pour les clubs	39 000	40 000
Soutien au programme World Class	260 185	247 532
Autre Clubs/Provinces	81 076	45 006
Sport sécuritaire et équité	79 894	133 176
Centres d'entraînement	213 334	202 180
	<hr/>	
	\$ 713 111	\$ 680 465

---

---

**Diving Plongeon Canada**  
**Annexe 5 – Dépenses pour les officiels**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 août</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Compétitions nationales	\$ 94 026	\$ 48 975
Grand Prix	1 970	-
Compétitions d'envergure	8 591	6 155
Junior International	9 931	-
Développement	<u>26 456</u>	68 900
	<b>\$ 140 974</b>	<b>\$ 124 030</b>

---

---

**Diving Plongeon Canada**  
**Annexe 6 – Planification et gestion**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 août</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Ressources humaines	\$ 796 745	\$ 780 386
Déplacements	53 033	43 644
Administration	183 115	174 400
Gouvernance	24 165	19 526
	<hr/>	
	\$ 1 057 058	\$ 1 017 956

---